Master Communication publique et politique

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Entreprises et institutions

Parcours : Formation initiale

Durée de la formation
24 mois ou 12 mois (si entrée en 2e année de master)

Rythme de la formation
La 1re année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger. La 2e année comprend une période de cours à temps plein au CELSA de mi-septembre à février, suivie d'un stage de 6 mois en France ou à l'étranger.

Tarif
Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en formation initiale : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).
Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact
Orientation étudiante et concours formation initiale
Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation



SÉBASTIEN APPIOTTI
Maître de conférences



JULIETTE CHARBONNEAUX
Maîtresse de conférences



ISABELLE LE BRETON-FALEZAN
Maîtresse de conférences



EMMANUELLE FANTIN
Maîtresse de conférences

Coordination pédagogique

ALEXANDRA TANNIOU
Coordinatrice pédagogique



VESNA KATIC
Coordinatrice pédagogique

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

PRÉSENTATION

La formation met l'accent sur les métiers liés à la communication des institutions nationales, européennes et locales. La communication se conçoit dans ce master, dans sa dimension résolument sociale, institutionnelle et « politique », et vise à explorer les grandes questions suivantes : que peut-on attendre aujourd'hui de la communication pour escorter l'exigence accrue de proximité, de transparence et d'efficacité ? De quelle façon la digitalisation peut-elle servir ces desseins ? Comment appréhender désormais les pesanteurs géopolitiques et sociohistoriques à l'égard des défis environnementaux et de l'internationalisation accélérée de nos sociétés ? Quel est l'effet des médiatisations plurielles du politique sur nos procédures démocratiques ?
Tous incarnés par les interventions d'experts, les champs de la communication publique et politique sont explorés à travers de nombreuses études de cas et retours d'expérience. Chaque fois, ambition théorique et réflexivité viennent fournir aux étudiantes et étudiants les connaissances et méthodologies leur permettant d'accéder à des fonctions de conception et de stratégie. La pédagogie est variée tout au long du master et s'articule autour de plusieurs temps forts tels que le travail d'études et de recherche en 1e année, la conception d'une stratégie de communication corporate ou encore la réalisation collégiale d'un plan de communication diligenté par un commanditaire extérieur. Chaque année, de nouveaux événements « hors les murs » et des conférences thématiques permettent de résonner avec l'actualité.
Cette formation en deux ans, comprenant deux stages, ouvre la voie à de multiples trajectoires professionnelles : en agence conseil, en cabinet de lobbying/affaires publiques, en institut de sondage, dans des organisations internationales, au sein de partis politiques, au cœur des pôles « affaires publiques » ou « relations institutionnelles » de grandes entreprises, en collectivité territoriale, en ministère, au Parlement ou dans les institutions européennes.

PUBLIC

Le master Communication publique et politique s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...)
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3e année de la licence Information et communication parcours Communication des entreprises et des institutions du CELSA
- en 2e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS)
- en 2e année, aux personnes qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS).

COMPÉTENCES VISÉES

Il s'agit entre autres, de savoir maîtriser les domaines et savoir-faire suivants :

- les transformations médiatiques des institutions publiques ;
- la vie politique française et européenne et le fonctionnement de leurs institutions ;
- les méthodologies de la communication publique et politique ;
- la communication politique de crise ;
- les enjeux légistiques et communicationnels du travail parlementaire ;
- les stratégies d'influence et affaires publiques européennes ;
- les nouvelles trajectoires télévisuelles et numériques du jeu politique ;
- les stratégies d'attractivité et mises en marque des territoires ;
- les interfaces entre politiques publiques, nouveaux défis industriels et territoires ;
- les dynamiques et acteurs des politiques culturelles et du patrimoine.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1er et 2e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Communication des organisations. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.
Le 2e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI - Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3e année de licence au CELSA).
Le 3e semestre se déroule au CELSA (350h de cours), suivi du 4e semestre qui comprend un stage en France ou à l'étranger de 6 mois maximum (à partir du mois de février) ou un séjour d'études à l'étranger.
En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1re année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2e et 3e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Le master forme des spécialistes en communication publique et politique, et permet d'accéder à des postes de responsable de communication ou relations média en cabinet ministériel, dans un parti politique, dans une grande institution (collaborateur parlementaire ou responsable de communication à Assemblée nationale ou au Sénat, ou bien aux pôles « médias–communication de l'Elysée, de ministères divers, de l'Armée de Terre ou de la Marine Nationale...), également dans une fondation, au sein d'une collectivité territoriale (cabinet d'élus ou autre). On peut également être chargée ou chargé d'affaires publiques ou relations institutionnelles dans une grande entreprise (EDF, SNCF, Naval Group...). Ou, enfin, devenir directrice ou directeur de clientèle en agence conseil, ou en institut d'études et sondages.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉS DES STAGES

Assemblée nationale (auprès d'un député, un groupe politique ou au pôle « presse et communication »), Sénat (idem), Comité des Jeux olympiques de Paris (COJO), Commissariat des armées, Naval Group, TotalEnergies, Conseil de l'Europe, Pôles "presse" de l'Élysée et de Matignon, Cabinets ministériels, Quai d'Orsay, Service d'information du gouvernement SIG, OCDE, Agence Havas, Institut Ipsos Advise, Agences Bonafide et Image Sept, Observatoire du conspirationnisme, Parti socialiste, Renaissance, Fondation du patrimoine
Exemples de missions en stage

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approches politico-médiatiques des institutions
- Sémiotique appliquée
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Principes de communication publique et politique
- Dynamiques institutionnelles françaises (1/2)
- Communication sensible et polémiques

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Organisations et politiques culturelles
- Approche communicationnelle de l'autorité

Enseignements de spécialité

- Stratégies d'attractivité des territoires, patrimoine et tourisme
- Communication non marchande, des OI et des associations
- Relations médias

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Métiers et pratiques professionnelles des agences
- Cohésion de groupe + Media Training

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Médiatisation des enjeux diplomatiques et de défense
- Opinion, études politiques et sondages

Enseignements de spécialité

- Transformations médiatiques du politique
- Communication publique et politique appliquée
- Affaires publiques européennes

Enseignements complémentaires

- Projets commandités, mise en situation professionnelle
- Dynamiques institutionnelles françaises 2/2
- Relations institutionnelles des entreprises et influence
- Cours de méthodologie générale

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Media Training
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Nouvelles dimensions communicationnelles de la citoyenneté
- Communication et stratégies électorales locales

Enseignements de spécialité

- Stratégies d'influence de l'Etat
- Organisations et politiques culturelles 2/2

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication financière internationale
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1re ou 2e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1RE ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1re année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026

- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.

NB : Seules les personnes déclarées admissibles par le jury sont convoquées à des oraux d'admission courant mai.

- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.
Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 2e année de master en formation initiale avec stage, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours
Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives
Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.
Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)
Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Comment candidater
Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/*.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

** des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature
Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours ici.

Admissibilité
La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission
Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.
Préparer l'admission : bibliographie et conseils

Informations non contractuelles - PDF généré le 3/11/2026